

23-02-90

PABA H

Du discours à la réalité en milieu insulaire : Rhétorique du développement autocentre et pratique du développement intégré

par

Gilles BLANCHET *

Les réflexions qui suivent s'appuient sur une expérience de travail de plusieurs années dans le Pacifique et ont pour origine le décalage souvent constaté entre le discours et la réalité en Polynésie Française et en Nouvelle-Calédonie. De façon schématique, les efforts de développement entrepris dans ces territoires insulaires s'orientent vers une meilleure mise en valeur de leurs ressources et une plus grande autonomie et, dans les faits, leur évolution apparaît de plus en plus tributaire de la métropole et de l'extérieur.

C'est cette distorsion entre les souhaits exprimés et les faits constatés que l'on se propose de souligner avant de s'interroger sur sa signification et ses implications.

- Dans une première partie, sera examinée la rhétorique du développement autocentré qui se dégage des orientations officielles en matière de développement.
- Dans une seconde partie, lui sera opposée la logique d'un développement intégré qui semble découler de la réalité étudiée.
- Dans une troisième partie, seront proposées des explications de ce décalage et une réflexion élargie aux autres pays insulaires essaiera d'en apprécier la portée et les prolongements possibles.

I. — LE DISCOURS OU LA RHÉTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT AUTOCENTRÉ.

1. — Au lendemain du deuxième conflit mondial, alors que s'amorce le processus de décolonisation, les politiques de développement mises en œuvre s'inspirent très largement du modèle offert par les pays industrialisés. Il s'agit pour les pays sous-développés de rattraper leur retard et de transformer progressivement une économie à dominante agricole axée sur l'exportation de produits primaires en une économie industrielle capable d'amorcer un processus autonome de croissance. Il convient pour cela de développer les infrastructures nécessaires et de mettre en place une politique de substitution d'importations visant à réduire la dépendance de l'extérieur et à remplacer les biens importés par des biens produits localement.

Mais, au lieu de se réduire, cette dépendance continue de s'accroître et le fossé se creuse entre pays riches et pays pauvres, ce qui conduit un groupe de théoriciens à voir dans le sous-développement et le développement l'envers et l'avant d'une même médaille. Leur argumentation se fonde sur une opposition irréductible entre un noyau dominant de pays

* Economiste ORSTOM, National Center for Development Studies, Australian National University, avec la collaboration d'Elise Huffer, Allocataire ORSTOM, Noumea.

industrialisés et une périphérie dominée de pays qui ne le sont pas ou le sont de moins en moins. Elle met l'accent sur la nécessité de réduire une dépendance rendue responsable de l'écart grandissant qui sépare les uns des autres. Cette façon de penser trouve son illustration la plus marquante dans la « théorie de la dépendance » qui a pris naissance en Amérique latine à la fin des années 50. Elle a été renforcée dans les années qui suivent par une critique marxiste de l'impérialisme qui a connu un regain de faveur au moment où les pays occidentaux connaissaient une phase d'expansion sans précédent et où commençait à se tisser à travers le monde un réseau de firmes multinationales.

Au constat d'échec de sa première « décennie du développement » que dresse, au début des années 70, l'Organisation des Nations Unies, va s'ajouter la forte récession que traversent ensuite les économies occidentales. Cela conduit à repenser la politique d'aide et à proposer une nouvelle conception du développement. Elle s'exprime à travers une approche qui se veut plus qualitative que quantitative et se réfère moins au niveau des revenus qu'à la satisfaction de besoins jugés essentiels. Il s'agit avant tout de réduire les conséquences fâcheuses de la pauvreté, du chômage et des inégalités criantes de revenus. Un tel développement se doit d'être davantage autocentré et s'appuie moins sur les aides et concours extérieurs que sur les ressources du cru. Il met en relief le rôle moteur que peuvent avoir des activités à petite échelle, à base de travail plus que de capital ne nécessitant pas l'emploi de techniques coûteuses et sophistiquées. Sur le plan local, cette nouvelle philosophie met l'accent sur le secteur informel et l'usage de techniques appropriées et, sur le plan international, elle débouche sur une réflexion susceptible de conduire à un nouvel ordre mondial plus juste et plus équilibré.

2. — La politique de la France dans ses territoires d'outre-mer s'inspire dans ses grandes lignes de ces courants d'opinion successifs. Elle consiste d'abord à mettre en œuvre une politique de « rattrapage » de la métropole, avec un accent mis à la fois sur la modernisation des infrastructures et l'encouragement de la production locale. Au lendemain de la guerre, il s'agit de relancer les grands produits primaires destinés à l'exportation et, en même temps, de s'orienter vers une industrialisation progressive de l'économie en jetant les premiers jalons d'une agriculture intensive et en favorisant le passage au stade industriel d'activités de type artisanal comme la pêche et le tourisme.

Au milieu des années 60, la Polynésie Française connaît un « boom » économique avec l'implantation du Centre d'Experimentation du Pacifique (CEP) et, à la fin de la décennie, c'est au tour de la Nouvelle-Calédonie de connaître une embellie économique avec la hausse des cours et de la demande du nickel. La détérioration de la conjoncture économique et sociale dans les années qui suivent n'en est que plus vivement ressentie et, à partir de 1975, le gouvernement métropolitain décide de renforcer les mesures d'aide en faveur des TOM et d'y promouvoir de nouveaux axes de développement. La plupart des opérations envisagées sont de dimensions réduites et présentent un caractère artisanal ou semi-industriel. Elles visent à mieux satisfaire les besoins et à mieux répartir les bénéfices d'une croissance qui a surtout profité au secteur tertiaire (administration, commerce, services). Elles cherchent à renforcer le secteur productif par rapport au secteur commercial et à améliorer les échanges extérieurs à travers une diminution des importations.

Comme le précise en 1977 le Conseil économique et social dans un « avis sur les voies et les moyens de l'expansion économique des territoires d'outre-mer du Pacifique », il est nécessaire de procéder à une révision profonde du processus de développement économique des TOM en lui assignant pour objectif un développement plus juste et moins dépendant de l'extérieur et en liant l'accroissement de l'aide de la métropole à la poursuite de cet objectif. Priorité est donnée à l'agriculture et à une production visant à satisfaire la demande intérieure tout en réduisant les importations de produits alimentaires. De façon générale, sont encouragées les petites entreprises de transformation ayant un rôle de substitution d'importations. Le plan de relance de dix ans que lance à Nouméa en 1979 le Secrétaire d'État aux DOM/TOM Paul Dijoud adopte ces lignes directrices. Tout en préconisant une accélération des transferts de terres à la population mélanésienne, il définit comme priorité immédiate la recherche d'une autosuffisance en matière agricole et prône une plus grande diversification de l'économie couplée avec une meilleure utilisation des ressources locales et une plus grande décentralisation des activités. Le schéma directeur du 8^e plan de développement de la Polynésie Française publié en 1981 commence par un propos liminaire qui va dans le même sens. Il s'agit de « tirer parti de toutes les potentialités du secteur primaire sur lequel reposent les possibilités de 'greffer' des activités de transformation et de valorisation qui renforceront l'appareil productif ».

A l'encouragement des activités productives, s'adjoint le souci de mieux y associer la population locale par une amélioration des communications et des dessertes intérieures. Cet effort de désenclavement, qui revêt une importance particulière dans un territoire étendu comme la Polynésie Française, se double d'un effort de revitalisation des zones rurales, notamment dans les archipels éloignés. Il s'appuie sur la réforme communale de 1971 qui transforme en communes les anciens districts ruraux et leur donne une réelle autonomie financière en même temps qu'elle allège leur tutelle. Il est complété peu après par la création de fonds spéciaux d'aménagement destinés à favoriser le développement sur place de petites activités. C'est ainsi que pour réanimer le tissu économique et social en milieu rural sont créés en 1975 en Nouvelle-Calédonie le Fonds de développement des îles et de l'intérieur (FADIL) et en 1979 en Polynésie Française le Fonds d'aménagement et de développement des îles de Polynésie Française (FADIP), financés par l'État et le Territoire.

Comme dans les départements d'outre-mer, il s'agit de faire davantage participer les populations à leur propre avenir par la propagation d'un modèle de croissance au ras du sol. Cette volonté s'inscrit dans la logique d'un effort de décentralisation, dans le cadre d'une politique nationale de restrictions budgétaires et dans la perspective d'un modèle de développement autocentré susceptible de résoudre les injustices et les inégalités qu'a engendrées ou n'a pas su résorber un développement trop excentré. Mais, en dépit des pétitions de principe, des recommandations des experts et des mesures adoptées en faveur d'un développement plus autonome, celui-ci devient de plus en plus aléatoire et ce sont surtout les flux financiers en provenance de la métropole qui se renforcent.

II. LA RÉALITÉ OU LA PRATIQUE D'UN DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ.

Les phases d'activité intense et de prospérité qu'ont connues tour à tour la Polynésie avec l'implantation du CEP et la Nouvelle-Calédonie avec la reprise du nickel, liée à la guerre du Vietnam après l'avoir été quelques années plus tôt à la guerre de Corée, ont précipité la chute de l'agriculture et contribué au développement parallèle du commerce et des services. En dépit de l'affaiblissement du secteur productif et de la diminution parallèle des exportations, le volume des importations a continué de croître en relation avec l'accroissement des

dépenses publiques et le gonflement concomitant du secteur tertiaire. Cette emprise et cette dépendance croissantes de la métropole se manifestent aussi bien en Polynésie Française qu'en Nouvelle-Calédonie.

1. — La transformation en profondeur de la structure économique de la Polynésie Française est illustrée par le déclin rapide du secteur primaire au profit des secteurs secondaire et surtout tertiaire. L'agriculture, l'élevage et la pêche, qui contribuaient au cinquième du produit intérieur brut (PIB) en 1960, en représentent à peine 4 % en 1983 tandis que les activités tertiaires en représentent 73 % au lieu de 46 %.

Evolution de la structure de la production en Polynésie Française (%)

secteurs d'activité	1960	1965	1970	1975	1980	1983
primaire	39	14	10	7	7	4
secondaire	15	24	19	24	25	23
tertiaire	46	60	71	69	68	73

Ces activités, liées au commerce, aux transports, à l'administration et aux services, forment désormais l'essentiel de la valeur ajoutée de la production marchande. Elles sont de moins en moins associées à une activité productive comme l'indique l'effondrement des exportations de produits locaux qui ne couvrent plus les importations qu'à concurrence de 7 % en 1985 au lieu de 70 % en 1960.

Cela s'explique avant tout par le renforcement de l'intervention de l'État et une pérennisation du CEP qui assurent un niveau de vie et des revenus largement supérieurs à ceux que pourraient valoir au Territoire ses ressources propres. L'intervention des pouvoirs publics se traduit par des dépenses qui représentent les 2/3 du PIB au début des années 70 et en représentent encore 62 % en 1985. En règle générale, les administrations civiles s'efforcent de régulariser le cours de l'économie en tempérant les irrégularités de fonctionnement du CEP. Les deux tiers des ressources des administrations proviennent de fonds transférés de la métropole et les salaires qu'elles distribuent représentent la moitié de la masse salariale sur le Territoire. La consommation dérivant de ces salaires ne se borne pas à stimuler les importations et les activités qui se greffent sur elles. Elle alimente aussi les finances territoriales qui résultent pour une large part — 73 % en 1982 — d'impôts indirects assis sur les importations. Le poids et le caractère non productif de ces dépenses incitent moins au développement de

la production qu'à l'acquisition immédiate auprès de la puissance de tutelle de biens qui renforcent la situation de dépendance.

2. — On constate en Nouvelle-Calédonie une évolution similaire. En 1983, les activités tertiaires représentent elles aussi 74 % du PIB contre moins de la moitié dans les années 60. Parallèlement, se poursuit le fléchissement de la contribution des secteurs primaire et secondaire. L'apport de l'agriculture n'est plus que de 2,6 % contre 4,3 % en 1970 et 13 % en 1960. Et, du fait d'une conjoncture particulièrement déprimée, le principal moteur de l'économie, le nickel, n'y contribue plus que pour 9 % contre 29 % en 1970.

Évolution de la structure de la production en Nouvelle-Calédonie (%)

secteurs d'activité	1970	1975	1980	1983
primaire	19	20	16	9
secondaire	24	27	20	17
tertiaire	57	53	64	74

En 1984 et 1985, se manifeste une certaine reprise et les exportations, constituées à hauteur de 87 % de produits miniers et métallurgiques, permettent de couvrir près de 80 % des importations en 1985. La contribution de l'État au financement de l'économie s'élève la même année à un tiers du PIB. Comme le fait remarquer J. P. Doumenge, « en dix ans (1974-1984), le PIB de la Nouvelle-Calédonie a doublé alors que la production intérieure brute régressait dans le même temps de 13 %. En fait, c'est le quadruplement du produit des administrations qui donne la clé de cette apparente contradiction. Le fait que la valeur des exportations représentait en 1974 près de la moitié de la production intérieure brute et qu'elle n'en représente plus en 1983 que 28 % prouve que l'économie de la Nouvelle-Calédonie, pourtant puissante, eu égard à ses équipements industriels, s'est fragilisée ces dernières années. Le niveau de vie moyen de ses habitants n'a pu être sauvegardé que par la participation massive de l'État au développement du pays... ».

Dans chaque territoire, la volonté de mettre en place un développement centré sur les potentialités locales a ainsi du mal à se traduire dans les faits et se caractérise, au premier chef, par une intervention croissante de l'État dans le fonctionnement de l'économie.

III. — LE DÉCALAGE ENTRE LE DISCOURS ET LA RÉALITÉ : SON SENS ET SA PORTÉE

Ce décalage persistant entre les intentions affichées et les résultats obtenus peut être expliqué de différentes manières. En tout état de cause, il ne semble pas l'exclusivité des territoires français d'outre-mer et s'applique à d'autres économies insulaires à pouvoir d'achat élevé dont le développement s'effectue à travers leur incorporation dans un ensemble plus vaste. De façon générale, les questions que soulève la recherche d'un développement plus autonome concernent et se posent à l'ensemble des communautés insulaires.

1. — Les raisons de ce décalage.

Les mesures d'encouragement de la production et de revitalisation des zones rurales et archipels périphériques, qui se sont multipliées depuis plus de dix ans, vont dans le sens d'un développement local mieux assumé. Mais elles répondent à une impulsion du pouvoir central assortie de moyens financiers plus qu'à une initiative propre d'une base soucieuse de son autosuffisance. Étant donné les contraintes que posent les distances, l'étroitesse des marchés locaux, le niveau élevé des salaires et le poids de la fonction publique, ces mesures de relance ou de redéploiement de la production s'opèrent dans un contexte plutôt défavorable. Beaucoup ont un caractère fragmentaire et se résument souvent à des aides financières ponctuelles qui ne sont pas assorties de l'encadrement et de l'assistance technique nécessaire pour leur mise en œuvre véritable. De plus en plus, l'intervention de l'État s'effectue de façon indirecte par le truchement des communes ou d'institutions spécialisées dont le nombre et le rôle se sont accrus au cours des dernières années. L'administration des fonds publics tend de ce fait à devenir bureaucratique, lourde et pesante. Les agents chargés d'en assurer la redistribution n'ont pas toujours les mêmes motivations que ceux qui en ont été les initiateurs et se laissent parfois influencer par des considérations locales à base de clientélisme ou de politique politicienne. Leurs bénéficiaires eux-mêmes tendent à développer une mentalité d'assistés et à se montrer plus affairistes qu'entrepreneurs.

Une urbanisation accélérée, l'absence de véritable réforme foncière et fiscale et les privilèges attachés à une fonction publique au rôle prépondérant favorisent l'accroissement des disparités sociales et font que les remèdes adoptés risquent de n'être que des palliatifs

tant qu'ils s'attacheront à combattre les répercussions fâcheuses de la situation actuelle plus que ses véritables causes. Il est probable également que les mesures prises conserveront un caractère social autant qu'économique aussi longtemps que ne se concrétiseront pas les espoirs placés dans le potentiel marin des territoires et que ne s'opèrera pas un retournement durable de conjoncture dans la demande de nickel.

De plus en plus les économies des TOM, comme celles des DOM, tendent à devenir des « économies de transfert ». Ce sont les fonds fournis par l'État qui jouent un rôle moteur alors, qu'en dehors du nickel, les productions locales n'ont qu'une importance secondaire et un effet d'entraînement limité. Le déficit chronique du commerce extérieur, l'hypertrophie du secteur tertiaire et le fléchissement des ressources du cru sont la conséquence logique de cet état de choses et cette situation peut perdurer tant que les équilibres macro-économiques sont assurés par l'État. Dans la mesure où les fonds disponibles sont de moins en moins liés à un effort productif sur le plan local, la relance de la production, aussi souhaitable puisse-t-elle apparaître aux uns et aux autres, devient contingente. Elle fait l'objet d'une désaffection d'autant plus grande qu'elle se voit sapée dans son ressort profond par des flux croissants de fonds publics, quand bien même visent-ils à pallier l'insuffisance de la production. Comme le résume Claude de Miras, « pour l'instant, le leitmotiv de la production locale apparaît plus comme l'expression vitale d'un projet de société que comme un impératif économique urgent et immédiat, à la fois futur en tant que projet mais présent comme référence constante, mais aussi économique par destination et idéologique par fonction ».

La logique de l'économie de transfert renvoie à celle de la politique suivie par la métropole. Celle-ci ne peut, en tout état de cause, que partiellement épouser les données locales. Pour des raisons d'ordre politique, économique et social, la France, depuis que s'est amorcé le processus de décolonisation, s'est efforcée de conforter ses relations avec les DOM/TOM et de contrebalancer une évolution allant dans le sens de leur indépendance et d'un affaiblissement de son rôle. Ces considérations s'articulent aujourd'hui autour d'une politique de défense axée sur la force de frappe et les expérimentations nucléaires faites en Polynésie Française comme autour d'un espace maritime considérable résultant de la création d'une zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles au large des côtes. S'y ajoute l'impor-

tance de premier plan qu'est en train d'acquiescer le bassin du Pacifique. En même temps qu'elle investit des sommes importantes dans les DOM/TOM (40 % environ du montant global de l'aide qu'elle fournit), la France souhaite faire de ces territoires des « vitrines » de son action et de son rôle. Cela suppose que l'effort de développement consenti sur les plans économique et social ne soit pas oblitéré sur le plan politique par des tendances sécessionnistes.

2. — les perspectives de son évolution.

a) dans les TOM.

Sur le plan politique, les demandes d'autonomie formulées par les leaders de formations partisanes autochtones ont longtemps fait l'objet d'une fin de non-recevoir. En novembre 1975, le Secrétaire d'État aux DOM/TOM rappelait encore qu'il n'était pas question de diminuer le rôle de l'État et d'aller dans le sens d'une autonomie interne « qui est, en réalité, un stade très bref préparatoire à l'indépendance ». En Polynésie cependant, au moment où le pouvoir central fait porter ses efforts sur le terrain économique et social, les responsables locaux font porter les leurs sur le plan politique. En juillet 1977, leurs demandes sont partiellement satisfaites. Un nouveau Statut accroît leur marge d'intervention dans les affaires courantes et leur permet de négocier directement avec leurs homologues parisiens dans les ministères à caractère technique. Un pas supplémentaire est franchi en 1984 avec un Statut d'autonomie interne qui n'a pas la portée de l'équivalent anglo-saxon du terme mais n'en renforce pas moins leurs pouvoirs. Dans les affaires intérieures, il remplace la tutelle a priori par un contrôle a posteriori et, dans les affaires extérieures, leur permet, sous certaines conditions, de nouer des relations directes avec des partenaires étrangers.

Parallèlement, se renforce dans le Territoire une volonté d'indépendance économique qui table sur l'appui de la métropole et se fonde sur une alliance étroite de méthodes traditionnelles et de techniques avancées pour aborder le futur. Faute de pouvoir progresser selon les méthodes habituellement recommandées aux pays en voie de développement, qui reposent sur de faibles capitaux, une main d'œuvre abondante et bon marché des technologies appropriées et des activités au ras du sol, le pari est relevé en sens inverse. Il s'agit de résoudre les problèmes par le haut, par une valorisation maximale des ressources locales, l'emploi de méthodes performantes et une

orientation vers des produits de « haut de gamme ».

En Nouvelle-Calédonie, la détérioration de la conjoncture entraîne à partir de 1975 une politisation des enjeux et une radicalisation des forces en présence qui se polarisent autour de partis conservateurs de plus en plus européens et de partis indépendantistes de plus en plus mélanésiens. Le Statut d'autonomie interne que propose en 1984 le Secrétaire d'Etat Georges Lemoine ne parvient qu'à cristalliser ces positions. Il débouche sur des affrontements violents et la contitution, en marge du pouvoir établi, d'un gouvernement provisoire de Kanaky. Un plan d'indépendance-association laborieusement élaboré par Edgard Pisani en 1985 doit être édulcoré par le plan Fabius qui subordonne la marche vers l'indépendance à un référendum populaire qui finit par se tenir en avril 1988. Le boycott des partis indépendantistes n'empêche pas une majorité d'électeurs de se prononcer pour le maintien de relations étroites avec la métropole. Il en résulte de nouveaux affrontements que les élections présidentielles et la formation d'un nouveau gouvernement à orientation socialiste permettent de réduire. Un nouveau plan de collaboration renforcée et de promotion de mélanésiens à des postes de responsabilité est élaboré dans le cadre des institutions de la République. Il stipule que la Nouvelle Calédonie déterminera son propre destin dans dix ans et doit être ratifié par un référendum national le 6 novembre 1988.

Avec des différences et des hauts et des bas qui reflètent l'importance des enjeux et la diversité des situations, se précisent peu à peu les contours de relations d'un type nouveau entre les TOM et la métropole. Elles associent plus étroitement les domaines politique, économique et social et tendent à se substituer à l'alternative tranchée, à forte coloration idéologique, qui ne proposait d'autre choix que l'intégration ou la sécession. Elles témoignent d'une attitude plus souple et d'une appréciation plus réaliste de la portée concrète des notions de dépendance et d'indépendance. Elles permettront peut-être de déboucher sur une autonomie véritable qui a pu être qualifiée d'indépendance à usage interne par opposition à une indépendance à usage externe qui coïncide, elle, avec l'exercice d'une pleine souveraineté.

b) dans les autres économies insulaires.

Une indépendance totale reste problématique non seulement dans les TOM mais dans la plupart des communautés insulaires à pou-

voir d'achat élevé qui maintiennent des relations privilégiées avec leurs anciennes puissances de tutelle et voient leur intégration au monde se renforcer. La prédominance d'activités tertiaires y est de plus en plus marquée et elle va de pair avec d'importants flux financiers et la décroissance des activités productives.

Les sociétés insulaires les plus défavorisées se caractérisent, au contraire, par des activités agricoles prépondérantes, un secteur tertiaire peu développé et le rôle plus limité que jouent les apports extérieurs de fonds. Beaucoup sont des micro-Etats qui, pour asseoir leur indépendance, ont encouragé des productions orientées vers la satisfaction des besoins intérieurs et la mise en valeur des ressources du cru. Cette politique de « self-reliance » n'a pas donné les résultats escomptés et les essais en direction d'une approche régionale des problèmes de développement n'ont guère eu plus de succès. Dans le même temps, ces pays ont vu leur intégration dans la communauté internationale s'accroître et, aujourd'hui, les comportements insulaires dans les îles les plus reculées se réfèrent plus à des normes étrangères qu'à celles plus restrictives imposées par les systèmes locaux de production. En l'absence de tout dispositif de régulation, cette interdépendance croissante risque de renforcer les inégalités existantes plus que de les réduire. Mais le processus semble irréversible et force est de constater que, dans une majorité de cas, la contribution la plus effective en matière de croissance est désormais moins imputable à la mise en valeur des ressources locales qu'à des activités liées à l'extérieur, qu'il s'agisse du tourisme, du commerce ou de flux financiers liés à l'aide reçue ou aux fonds expédiés par la population émigrée. De caractère formel et souvent réduit à la sphère du politique, le terme d'indépendance a perdu de sa force incantatoire et de son pouvoir d'appel. Comme le note John Connell, il n'apparaît plus comme le seul moyen de s'affirmer et le renforcement librement consenti des liens avec l'ancienne métropole coloniale peut être pour un territoire insulaire une façon comme une autre de renforcer sa marge de manœuvre et d'améliorer sa position, grâce aux avantages qui peuvent être retirés d'une dépendance habilement négociée.

A un niveau plus général, on peut remarquer que la montée de l'interdépendance, qui est associée à l'emploi de technologies de plus en plus performantes en matière d'information et de communications, débouche sur deux processus antagonistes et apparemment contradictoires. Un processus global d'intégration renforce la dépendance des sociétés insulaires et un

processus local de désintégration conduit à des demandes croissantes d'autonomie au sein de ces sociétés. Il est difficile de prédire l'orientation qui prévaudra dans une évolution qui affecte l'ensemble de la communauté internationale.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLANCHET G. — *L'économie de la Polynésie Française de 1960 à 1980*. ORSTOM, coll. Travaux et Documents n° 195, Paris, 1985, 166 pages.

Communication au Colloque « Les Economies Insulaires. Stratégies de développement des économies insulaires à pouvoir d'achat élevé ». Saint-Denis de La Réunion, 10.11.88.

CONNELL J. — *Sovereignty & Survival, Islands Microstates in the Third World*. Research Monograph n° 3, University of Sydney, 1988, 114 pages.

DOUMENGE J. P. — *Unité et diversité constantes et mutations des territoires français du Pacifique*. In : *Acta Geographica* n° 72, 1987, pp 2-34.

MIRAS C. DE. — *L'économie martiniquaise : croissance ou décroissance ?* In : *Revue Tiers Monde*, tome XXIX, n° 114, 1988, pp 365-383.